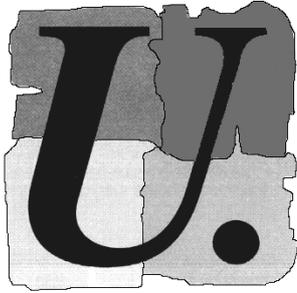


Champhol le 5 octobre 2010



La FSU 28

## **F.S.U. 28**

3 rue Louis Blériot  
28 300 Champhol  
Tel : 02/37/21/23/96  
Fax : 02/37/21/39/89  
E-Mail : [fsu28@fsu.fr](mailto:fsu28@fsu.fr)  
Site : <http://fsu28.free.fr>

A monsieur le Président de la Région Centre  
A monsieur le Préfet de Région Centre

Objet : Danse au Cœur

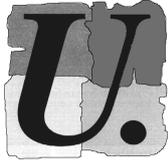
Monsieur le Préfet, Monsieur le Président

Suite à l'annonce de la suppression des subventions à l'association Danse au Cœur, la FSU 28, en tant que première fédération syndicale de l'éducation, vous adresse cette lettre ouverte.

Sachez en préambule que cette annonce a engendré une vive émotion chez les personnels que nous représentons.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président de la Région Centre, l'expression de ma considération respectueuse.

Pour la FSU 28  
Le secrétaire départemental  
Villemade Hugues



**Lettre ouverte de la FSU 28 à  
Monsieur le Préfet de la Région Centre  
Monsieur le Président de la Région Centre**

**« Danse au Cœur doit continuer à vivre !!! »**

La suppression annoncée des subventions à Danse au Cœur a suscité une vive émotion chez nos collègues qui nous ont interpellés à de nombreuses reprises. Cette décision est jugée brutale et injuste.

Danse au Cœur est une association qui s'est imposée dans notre vie culturelle collective. Depuis 25 ans, ce sont des dizaines de milliers d'élèves ainsi que leurs familles qui ont pu découvrir la danse sous tous ses aspects. C'est un vrai travail d'éducation populaire qui a été réalisé.

Unaniment les personnels enseignants sont très attachés au travail collectif de cette association qui a permis de faire rencontrer la création artistique au plus grand nombre. Dans le cadre de leurs missions d'éducation pour tous, Danse au Cœur a permis à des générations d'élèves d'entrer dans les apprentissages à travers une pratique culturelle. Des centaines d'enseignants, de la maternelle au lycée, ont été sensibilisés à la danse contemporaine et aux autres arts lors des formations pluridisciplinaires proposées par Danse au Cœur.

Les projets liés à Danse au Cœur dans les établissements scolaires et les écoles ont permis un accès à la culture grâce aux rencontres avec les artistes et le monde du spectacle vivant. Dans cet esprit, c'est aussi un accès aux équipements culturels qui s'est développé pour les familles. Bon nombre de parents d'élèves sont entrés pour la première fois dans un théâtre grâce à Danse au Cœur. Ces projets ont créé un véritable investissement de la communauté éducative.

De surcroît, nous considérons que l'apport de Danse au Cœur aux équipes pédagogiques est très important et qu'il nous permet d'accomplir nos missions de service public. L'accès aux pratiques culturelles par l'école est aussi un facteur de réduction des inégalités et il est porteur de valeurs d'émancipation pour tous, indispensables à la construction du citoyen.

Le désengagement de l'Etat et de la Région est inacceptable, car il casse une dynamique culturelle très ancrée dans notre région. Nous trouvons particulièrement déplorable qu'une fois de plus, ce soit la culture qui paie les pots cassés d'une politique budgétaire d'austérité. Dans un pays riche comme le nôtre, nous considérons que la culture est un investissement de long terme indispensable.

Pour toutes ces raisons, la FSU 28 a décidé de vous adresser cette lettre ouverte pour vous demander solennellement de revenir sur vos décisions et de restituer les subventions, le plus rapidement possible, pour l'année 2011, à Danse au Cœur qui doit pérenniser son action.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président de la Région Centre, l'expression de ma considération respectueuse.

Pour la FSU 28  
Le secrétaire départemental  
Villemade Hugues